

BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD - Monaco

Société Anonyme Monégasque
au capital de 12.000.000 euros
Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - Monaco

BILAN AU 31 décembre 2012

(en euros)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	341 742 741,36	16 477 281,53
Créances sur les Etablissements de Crédit.....	411 035 632,51	590 112 302,14
Opérations avec la clientèle	141 984 437,35	133 630 082,42
Obligations et autres titres à revenu fixe	-	-
Actions et autres titres à revenu variable	-	160 000,00
Parts dans les entreprises liées	456 821,28	456 955,71
Autres immobilisations financières.....	86 326,00	86 326,00
Immobilisations incorporelles.....	7 106 773,63	7 114 101,10
Immobilisations corporelles.....	1 723 460,61	2 125 154,24
Autres actifs	11 870 001,12	9 579 703,43
Comptes de régularisation.....	2 022 390,16	1 760 731,72
TOTAL DE L'ACTIF	918 028 584,02	761 502 638,29

PASSIF	31/12/2012	31/12/2011
Dettes envers les Etablissements de Crédit.....	18 290 385,79	12 430 089,99
Opérations avec la clientèle.....	827 210 294,22	669 876 634,63
Autres Passifs.....	9 458 338,29	18 764 017,81
Comptes de régularisation.....	9 694 694,81	9 470 293,91
Provisions pour risques et charges.....	5 372 866,14	5 085 874,19
Capitaux propres hors FRBG.....	48 002 004,77	45 875 727,76
Capital souscrit.....	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves.....	28 900 000,00	27 400 000,00
Report à nouveau.....	1 750 727,76	1 424 626,29
Résultat de l'exercice.....	5 351 277,01	5 051 101,47
TOTAL DU PASSIF.....	918 028 584,02	761 502 638,29

HORS-BILAN au 31 décembre 2012

(en euros)

	31/12/2012	31/12/2011
Engagements reçus.....		
Engagements de financement.....		
Engagements de garantie.....	-	103 292,00
Engagements sur titres.....		
Engagements donnés.....		
Engagements de financement.....	42 628 815,09	32 512 425,23
Engagements de garantie.....	6 861 155,41	5 483 059,39
Engagements sur titres.....		

COMPTE DE RESULTAT AU 31 décembre 2012

(en euros)

	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts et produits assimilés.....	4 329 369,27	6 028 709,44
* sur opérations avec les établissements de crédit.....	2 181 998,11	3 662 892,73
* sur opérations avec la clientèle.....	2 147 371,16	2 365 816,71
Intérêts et charges assimilées.....	(1 199 350,76)	(1 721 102,20)
* sur opérations avec les établissements de crédit.....	(207 064,59)	(375 863,79)
* sur opérations avec la clientèle.....	(992 286,17)	(1 345 238,41)
Revenus des titres à revenu variable.....	499 046,73	2 948,47
Commissions (produits).....	26 278 368,95	26 540 162,51
Commissions (charges).....	(2 308 492,40)	(2 167 346,81)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation.....	7 240 051,32	4 925 440,02
* sur titres de transaction.....	5 334 379,83	3 701 803,56
* de change.....	1 880 537,90	1 224 099,70
* sur instruments financiers.....	25 133,59	(463,24)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés....	0,00	0,00
Autres produits d'exploitation bancaire.....	920 744,14	1 537 632,42
Autres charges d'exploitation bancaire.....	(3 455 694,92)	(3 636 714,22)
PRODUIT NET BANCAIRE.....	32 304 042,33	31 509 729,63
Charges Générales d'exploitation.....	(23 411 652,71)	(23 014 885,29)
* frais de personnel.....	(17 535 971,90)	(17 144 129,94)
* autres frais administratifs.....	(5 875 680,81)	(5 870 755,35)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp.	(778 134,20)	(743 731,37)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....	8 114 255,42	7 751 112,97
Coût du risque.....	(263 662,95)	(42 743,65)
RESULTAT D'EXPLOITATION.....	7 850 592,47	7 708 369,32
Gains ou pertes sur actifs immobilisés.....	0,00	0,00

RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	7 850 592,47	7 708 369,32
Résultat exceptionnel	(196 221,46)	(56 060,85)
Impôt sur les bénéfices.....	(2 303 094,00)	(2 601 207,00)
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées.....		
RESULTAT NET	5 351 277,01	5 051 101,47

NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2012

1. PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf. CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002).

Conformément au règlement 97/02 du 21 février 1997 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit règlement.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

2.1. Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions du règlement 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2. Participations et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

A savoir :

Agencement et installation	5 ou 10 ans.
Mobilier	5 ans
Matériel	5 ans
Logiciel	3 ans
Matériel informatique	3 ans

2.4. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion, la Banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2012.

2.5. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.6. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à 297 K€ au 31 décembre 2012.

2.7. Fiscalité

La Banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3 %, soit 2'303 K€.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques (milliers d'EUROS)	Durée <= 3 mois	3 mois <durée <=1 an	1 an <durée <=5 ans	durée >5 ans
Créances sur les établissements de crédit	404 526	6 510		
- à vue	104 139			
- à terme	300 387	6 510		
Créances sur la clientèle	137 138	4 771	75	
- à vue	120 912			
- à terme	16 226	4 771	75	
Dettes envers les établissements de crédit	18 290	-		
- à vue	9 118			
- à terme	9 172	0		
Comptes créditeurs de la clientèle	820 550	6 660		
- à vue	768 520			
- à terme	52 030	6 660		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (milliers d'EUROS)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		Liées	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	411 036	337 607	189
Dettes envers les établissements de crédit	18 290	9 177	-

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois, le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

3.2. Tableau des filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos (en K€)	Dividendes encaissés au cours de l'année (K€)	Observations Date de création
Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'assurance S.A.M.	150	100%	739	495	26/10/2005
Edmond de Rothschild Gestion Monaco S.A.M.	150	100%	461		11/12/2008
Incentive Management S.A.M.	150	100%	102		09/07/2002

3.3. Les Immobilisations

Les immobilisations s'analysent pour l'exercice 2012, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION (en milliers d'euros)	Montant brut en début d'exercice 2012	Acquisitions 2012	Cessions 2012	Dotations aux Amortissements 2012	Amortissements Cumulés au 31.12.2012	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Frais d'établissement/License GIE CB	155	100	0	37	115	140
- Fonds commercial	7 235				457	6 778
- Logiciels	6 624	71	0	141	6 506	189
- Acomptes divers						
Sous-total	14 014	171	0	178	7 078	7 107
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	8 262	198	6	600	6 731	1 723
- Acomptes divers						
Sous-total	8 262	198	6	600	6 731	1 723
Total Immobilisations	22 276	369	6	778	13 809	8 830

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la Banque.

3.4. Les Fonds Propres

Les fonds propres de la Banque sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats, de 48'002 K€.

En milliers d'euros	Capitaux propres au 31.12.2011	Affectation du résultat 2011	Capitaux propres au 31.12.2012
Capital souscrit	12 000		12 000
Réserve statutaire	1 200		1 200
Réserve facultative	26 200	1 500	27 700
Report à nouveau	1 425	326	1 751
Résultat de l'exercice	5 051		5 351
Total	45 876		48 002

3.5. Les Provisions

Elles sont constituées pour partie par une provision pour charges de retraites de 297 K€, une provision pour réclamations clients d'un montant de 491 K€ et par une provision pour risques liés à la gestion d'un montant de 4'584 K€.

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice 2012	Dotations 2012	Reprises 2012	Solde au 31.12.2012
Provisions pour charges de retraite	274	297	274	297
Autres provisions pour risques	4 812	1 416	1 153	5 075
Total provisions pour risques et charges	5 086	1 713	1 427	5 372

3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2012

Rubriques (en milliers d'euros)	Montants		Total
	Euros	Devises	
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	57	45	102
Créances sur la clientèle	32	157	189
Total inclus dans les postes de l'actif	89	202	291
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	0	77	77
Comptes créditeurs de la clientèle	48	18	66
Total inclus dans les postes du passif	48	95	143

3.7. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs :

Rubriques (en milliers d'euros)	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	170	
Charges constatées d'avance	242	
Produits divers à recevoir	1 141	
Charges à payer - personnel		6 958
Charges à payer - fournisseurs		466
Charges à payer - apporteurs		1 782
Divers	469	489
Total Comptes de Régularisation	2 022	9 695
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	8 169	2 705
Débiteurs divers	415	
Dépôts de garanties versés	3 286	
Créditeurs divers		2 362
Dépôts de garanties reçus		4 169
Impôt à payer au FISC		222
Total Autres	11 870	9 458

3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

Contre-valeur en K€	
Total de l'Actif	422 587
Total du Passif	422 621

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN**4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2012**

Rubriques (en milliers d'euros)	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	1 140	
Devises achetées non reçues	1 285	
Euros vendus non livrés		1 147
Devises vendues non livrées		1 273
Total opérations de change au comptant	2 425	2 420
Euros à recevoir, devises à livrer	89 748	89 728
Devises à recevoir, euros à livrer	88 914	88 869
Devises à recevoir, devises à livrer	12 748	12 681
Total opérations de change à terme	191 410	191 278

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la Banque.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2012

Rubriques (en milliers d'euros)	Charges	Produits
Opérations de change et d'échange	23	20
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	1 734	16 342
Autres prestations de services financiers	551	9 032
Autres opérations diverses de la clientèle		884
Total commissions	2 308	26 278

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- Opérations d'achat et de vente de titres effectuées par la Banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour 5'334 K€.
- Opérations de change pour 1'906 K€.

5.3. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2012 :

Rubriques (en milliers d'euros)	2012	2011
- Salaires et traitements	14 095	13 874
- Charges de retraite	1 366	1 326
- Autres charges sociales	2 013	1 858
- Formation Professionnelle	62	86
Total frais de personnel	17 536	17 144

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31 décembre 2012. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

5.4. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(237 K€)
Produits exceptionnels	41 K€
Résultat exceptionnel	(196 K€)

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. L'effectif de la Banque était de 103 personnes au 31 décembre 2012.

Effectif	2012	2011
Cadres	59	60
Non Cadres	44	41
Total	103	101

6.2. Rappel des résultats de la Banque sur les 5 dernières années :

	Résultat en milliers d'euros
2008	6 446
2009	4 808
2010	4 837
2011	5 051
2012	5 351

6.3. Ratios prudentiels

6.3.1. Nouveau Ratio Européen de solvabilité

La Banque calcule son ratio selon le dernier arrêté du 20 février 2007 modifié. La méthode choisie par notre établissement pour le calcul des exigences de Fonds Propres est la méthode standard. Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8 %, limite largement respectée par notre établissement au 31 décembre 2012.

6.3.2. Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios se reportent au règlement CRBF n° 97-02 modifié par l'arrêté du 5 mai 2009.

Ainsi, au 31 décembre 2012, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la Banque de 721 %, le minimum requis étant de 100 %. La nouvelle exigence de limite des placements de nos excédents de trésorerie par contre-partie bancaire à 100 % de nos fonds propres est respectée.

6.3.3. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. CRB 93/05 modifié). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

6.3.4. Gestion des risques de taux

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement n° 2818/98 modifié de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

RAPPORT GENERAL

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 26 mai 2010, pour les exercices 2010, 2011 et 2012.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- Le total du bilan s'établit à918.028.584,02 €
- Le compte de résultat fait
apparaître un bénéfice après impôt de.....5.351.277,01 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2012, le bilan au 31 décembre 2012, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2012, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2012 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monte-Carlo, le 30 avril 2013.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude PALMERO

Vanessa TUBINO